

93/10/18 11:20:00 Copyright 1993 Canadian Press

SOMMET FRANCOPHONE-BGT
Décisions finales (BGT)

par Norman DELISLE

GRAND'BAIE, Maurice (PC) - La Francophonie a effectué un virage carrément politique.

Les 46 pays et gouvernements présents au cinquième Sommet qui s'est terminé hier dans la république de Maurice ont en effet adopté 21 résolutions dont plusieurs portent sur des sujets brûlants d'actualité.

L'appui au retour du président Aristide au pouvoir en Haiti, l'exclusion de l'industrie culturelle des accords internationaux du GATT, le renforcement de l'usage du français dans les organismes internationaux, la condamnation des violations des droits de la personne, voilà autant de sujets qui ont reçu l'appui des participants.

«Ces messages émis par le Sommet au reste du monde expriment la volonté de la Francophonie de marquer sa présence dans le concert des nations», a déclaré à l'issue des travaux l'hôte du Sommet, le premier ministre de la république de Maurice, Anerood Jugnauth.

La situation politique en Haiti a particulièrement soulevé la colère des pays francophones. «Cette mainmise de groupes minoritaires violents qui interviennent pour empêcher la mise en place d'institutions démocratiques en Haiti est insupportable», a déclaré le président de la République française, François Mitterrand, notant qu'on avait reconnu unanimement «la légitimité du président Jean Bertrand Aristide».

La France a d'ailleurs décidé de se joindre aux sanctions prises par les Nations unies contre l'île: une frégate française s'est jointe aux trois navires canadiens qui assurent déjà le blocus de Haiti avec d'autres pays.

On a aussi condamné les atteintes aux droits de la personne mais sans nommer les pays francophones fautifs à cet égard, comme l'aurait souhaité le Canada qui ne s'est pas gêné pour identifier carrément le Zaïre.

Le président français François Mitterrand a cependant indiqué que le dictateur zaïrois, Mobutu Sese Seko, avait accepté un programme selon lequel des élections libres et démocratiques se dérouleraient au Zaïre d'ici 15 mois, sous le contrôle d'observateurs étrangers.

La langue française

Par ailleurs, le statut international de la langue française inquiète plusieurs pays.

Une résolution adoptée réclame que le «statut du français soit pleinement respecté aux Nations unies» où cette langue constitue l'une des deux langues de travail et des cinq langues officielles.

On rappelle aussi que le français est la langue officielle des Jeux olympiques qui ont été créés en France le 24 juin 1894 par un français, le baron Pierre de Coubertin.

Le Sommet «réaffirme l'obligation pour les pays membres du Comité olympique international de respecter la langue officielle», c'est-à-dire le français.

Plusieurs délégués ont déploré au cours du Sommet que la langue anglaise ait été utilisée par le président du comité olympique Juan Samaranch pour annoncer le site des prochains Jeux olympiques.

C'est aussi à l'unanimité que les pays francophones ont réclamé que les industries culturelles soient exclues des accords commerciaux sur les tarifs et le commerce (le GATT).

L'exemple du Canada, qui a réussi à obtenir une telle clause dans le cadre de l'Accord de libre-échange avec les Etats-Unis et le Mexique, a été abondamment cité à ce sujet.

Enfin, les pays francophones ont convenu que le prochain Sommet, le sixième, aura lieu au Bénin, après s'être réjoui du caractère démocratique que le nouveau président de ce pays, Nicéphore Sôglô, a su y instaurer.

On a aussi changé le nom du regroupement francophone: on parlera désormais des pays «ayant le français en partage» plutôt que des pays ayant «l'usage du français en commun».

QGND31-r1

11:23ET 18-10-93
